



AU NATUREL

FORMULAIRE D'INSCRIPTION FORMATION CERTIFIANTE COUPEUR DE FEU

Nombre de places limité à 10 personnes, prises par ordre d'arrivée des inscriptions accompagnées du premier versement.

CONVENTION DE FORMATION

◆ Entre les soussignés :

1) Le prestataire de formation :

Au Naturel SASU - 3 rue Ledru Rollin 94100 Saint-Maur-des-Fossés

Représenté par Sandrine Mazzucco en qualité de présidente - SIRET : 979 712 304 00018

2) Le(s) client(s) :

Date de la formation :	
Inscription individuelle ou 1 ^{er} inscrit si formule DUO	2 ^{ème} inscrit si formule DUO
Prénom :	Prénom :
Nom :	Nom :
Adresse :	Adresse :
N° tél. :	N° tél. :
Mail :	Mail :
Prénom, nom, date :	Prénom, nom, date :
Signature précédée de la mention "lu et approuvé" :	Signature précédée de la mention "lu et approuvé" :

est conclue la convention de formation suivante :



AU NATUREL

FORMULAIRE D'INSCRIPTION FORMATION CERTIFIANTE COUPEUR DE FEU

◆ Article 1 : objet de la convention

En exécution de la présente convention, le prestataire Au Naturel s'engage à organiser l'action de formation intitulée :
« Formation certifiante de coupeur de feu ».

Objectif de la formation : Apprendre à « couper le feu » :

- comprendre notre dimension énergétique et découvrir les bases des soins énergétiques et du magnétisme
- découvrir et apprendre les techniques et outils de soins énergétiques pour couper les douleurs de brûlure
- développer vos perceptions et ressentis
- pratiquer et vous perfectionner
- être capable de réaliser des soins à distance

Durée et format : les cours s'étalent sur 2 jours, en présentiel

Horaires : 09h00-12h30 – 14h00-17h30 (les horaires peuvent varier en fonction des groupes et de l'avancement)

Contenus : programme de formation en annexe

Progression : Le cours est découpé en 7 modules et 14 leçons abordant chacune une notion, pour un apprentissage et une assimilation progressifs.

Lieu de formation : Saint-Maur-des-Fossés (94)

Prérequis : Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques :

- bases théoriques
- exercices pratiques
- travaux personnalisés et en sous-groupes
- débriefings collectifs et individuels

Modalités d'évaluation :

- mises en situation
- études de cas
- exercices pratiques

=> un certificat de formation nominatif sera délivré en fin de stage



AU NATUREL

FORMULAIRE D'INSCRIPTION FORMATION CERTIFIANTE COUPEUR DE FEU

◆ Article 2 : Dispositions financières

a) **Le client**, en contrepartie des actions de formation réalisées, s'engage à verser au prestataire, une somme correspondant aux frais de formation correspondant à un coût de 490€ TTC par stagiaire.

Dans le cas d'une inscription à la formule DUO : il en coûtera 590€ TTC pour deux clients.

Cette offre engage de s'inscrire et de participer à deux.

Si l'une des deux personnes se désiste, le tarif appliqué sera celui d'une personne seule, soit 490 €

Le prix comprend :

- les cours en présentiel
- la possibilité de revenir suivre cette formation gratuitement
- un accompagnement personnalisé avant-pendant-après la formation
- un support de cours
- la certification : remise d'un certificat à la fin de la formation

Le prix ne comprend pas :

- le déplacement
- l'hébergement
- les repas

b) **Le prestataire** de formation, en contrepartie des sommes reçues, s'engage à réaliser toutes les actions prévues dans le cadre de la présente convention ainsi qu'à fournir tout document et pièce de nature à justifier la réalité et la validité des dépenses de formation engagées à ce titre.

c) **Modalités de règlement** : un premier versement sera demandé lors de l'inscription pour valider cette dernière ; soit 150€ TTC pour une inscription individuelle, 200€ TTC pour une inscription à deux avec l'offre DUO. Le versement du solde sera versé le premier jour de la formation.

Toute annulation 30 jours avant le début de la formation donnera lieu à un remboursement intégral du premier versement.

Toute annulation survenant à moins de 30 jours du début de la formation ne donnera lieu à aucun remboursement.



AU NATUREL

FORMULAIRE D'INSCRIPTION FORMATION CERTIFIANTE COUPEUR DE FEU

◆ Article 3 : Engagement des parties

Chaque partie s'engage à informer l'autre partie dans un délai de 48 heures, de toute modification de ses conditions d'exercice (changement de dates, de lieu, de coordonnées, d'activité ou de statut, fusion, cession, etc.) de nature à affecter l'exécution de la présente convention.

◆ Article 4 : Dédit ou abandon

• En cas d'abandon ou de réalisation partielle de l'action du fait du client :

Toute annulation 30 jours avant le début de la formation donnera lieu à un remboursement intégral du premier versement. Toute annulation survenant à moins de 30 jours du début de la formation ne donnera lieu à aucun remboursement.

• Le prestataire de formation se réserve le droit de modifier la date et le lieu de la formation si les locaux initialement prévus à cet effet ne sont pas disponibles, ou s'il y a moins de deux inscrits à la formation sur les dates prévues. Toute modification pourra donner lieu à un remboursement intégral à la demande du client.

◆ Article 5 : Protection des données et confidentialité des informations

Pendant la formation, les photos et vidéos ne sont pas autorisées.

Le prestataire de formation et le client s'engagent à respecter les dispositions du Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (Règlement général sur la protection des données).

a) Le prestataire s'interdit, sauf autorisation expresse des personnes physiques concernées, toute collecte et traitement de données à caractère personnel. Le prestataire ne procède à l'utilisation de ces données personnelles que dans le strict cadre des prestations de services prévues par la présente convention. Il s'interdit toute forme de conservation ou d'archivage de toute donnée à caractère personnel recueillies, non justifiée par la nature des tâches et missions à accomplir dans le cadre de la présente convention. Le cas échéant, il les détruit dès la réalisation des tâches et missions ayant nécessité une forme de conservation ou d'archivage des dites données.

b) Le prestataire peut être autorisé à procéder au traitement de données personnelles saisies ou importées par le client. Un avenant à la présente convention entre le prestataire de formation et le client pour définir le cadre et les conditions d'exercice de ces missions confiées devra être préalablement signé.



AU NATUREL

FORMULAIRE D'INSCRIPTION FORMATION CERTIFIANTE COUPEUR DE FEU

En tout état de cause, le prestataire de formation est tenu de respecter des obligations spécifiques en matière de sécurité, de confidentialité, de destruction de données à caractère personnel.

Le prestataire de formation est tenu de considérer comme confidentiels, et relevant du secret professionnel, les informations, données et enregistrements de toute nature communiqués dans le cadre de ses missions. Il s'interdit toute forme de divulgation de ces informations, données et autres enregistrements susmentionnés à quiconque sous peine de s'exposer à l'application de l'article 226-13 du Code pénal.

◆ Article 6 : Recours et garanties

En cas de non-respect par l'une des parties de l'une des clauses ou d'inexécution partielle ou totale de ses engagements résultant de la présente convention, et après que toute tentative d'arrangement amiable ait été tentée, la partie lésée se réserve le droit de faire constater cette inexécution ou non-respect par huissier, et de saisir la juridiction compétente pour réparation du préjudice subi. Elle sera résiliée de plein droit après mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception restée sans réponse pendant 15 jours.

◆ Article 7 : Différends éventuels

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal de commerce de Créteil sera seul compétent pour se prononcer sur le litige.

Fait en double exemplaire, à _____, le __/__/____

Pour le client 1

Prénom, nom & signature

Pour le client 2 (si offre DUO)

Prénom, nom & signature

Pour le prestataire de formation

SASU Au Naturel

Sandrine Mazzucco (présidente)



AU NATUREL

FORMULAIRE D'INSCRIPTION FORMATION CERTIFIANTE COUPEUR DE FEU

PROGRAMME DE LA FORMATION

Journée 1 : Initiation au magnétisme et aux soins énergétiques

Journée 2 : Les techniques (et secrets) des coupeurs de feu

◆ **MODULE 1 : Entrer dans le monde des coupeurs de feu**

- Introduction
- Bref historique
- Dans quels cas peut-on utiliser une technique de coupeur le feu ?
- Éthique, déontologie et mise en garde

◆ **MODULE 2 : Acquérir les fondamentaux en soins énergétiques et en magnétisme**

- Qu'est-ce que le magnétisme ?
- Ressentir son magnétisme
- Les outils des magnétiseurs
- Le retour de flammes

◆ **MODULE 3 : Découvrir et pratiquer les différentes méthodes pour couper le feu**

- Les prières
- Les méthodes de magnétiseur
- Les techniques avancées

◆ **MODULE 4 : Apprendre à limiter les séquelles**

◆ **MODULE 5 : Apprendre à accélérer le processus de guérison**

◆ **MODULE 6 : Apprendre à couper le feu à distance**

◆ **MODULE 7 : Entretenir une bonne énergie au quotidien**

Module BONUS pour être toujours apte à intervenir dans de bonnes conditions

- Les pratiques énergétiques personnelles à mettre en œuvre pour entretenir une bonne énergie au quotidien